

Paroisse Saint Laurent
Maison Paroissiale – 10 rue Mougel Bey
88250 La Bresse

Téléphone : 03 29 25 40 46

Courriel : paroisse.la.bresse@orange.fr

www.paroissesaintlaurent.org

Permanences :

- Le mardi et le mercredi de 9h à 10h
- Le jeudi et le samedi de 10h à 11h
- Le Vendredi de 17h à 18h, présence de deux personnes :
le Père Luc + une permanente.



ANNONCES PAROISSIALES du 29 mars 2020 (Année A)

En cette période de confinement général, nous sommes tous invités à mettre « entre-parenthèses » notre vie sociale.... ce qui n'est pas évident. Tous, nous devons faire preuve de civisme et de solidarité. Bon courage ! Cette feuille d'annonces particulière va s'efforcer de maintenir le lien entre tous, suggérant diverses solutions pour vivre notre vie de foi, solidaires les uns des autres.

Intentions pour la période du 29 mars au 12 avril

Le père Luc présente chaque jour au Seigneur les intentions annoncées sur les feuilles paroissiales. Elles seront aussi célébrées publiquement lorsque l'épidémie sera passée. (Lettre du Père Luc aux paroissiens du 19 mars)

Dimanche 29 mars- 5^{ème} dimanche du temps ordinaire.

Vivants, défunts et personnes secourues par la conférence Saint-Vincent de Paul / Gilbert et Christiane MARION et leur fille Myriam / Jean et Suzanne MOUGEL et leur fils Jean-François / Vivants et défunts des familles BOULANGER-ANTOINE / Marie Danielle STOLTZ (quarantaine) / Françoise GRANDEMANGE (à l'occasion de sa fête) et les vivants et défunts des 2 familles / Alice MOUGEL (Trentaine) / Frère Louis CLAUDEL, Missionnaire des Campagnes / Pierre POIROT (époux de Malou) pour son anniversaire de naissance et les défunts des familles

Dimanche 5 avril- dimanche des rameaux et de la passion.

Rose CLAUDEL (Quarantaine) / En action de grâce.

Mardi 7 avril : L'Eglise en détresse / Gilbert et Christiane MARION et leur fille Myriam.

Dimanche 12 avril- Dimanche de Pâques.

Monique et Laurent Hans / Georgette COLLE / Marcel DEMANGE, par ses neveux et nièces / Jean-Paul HUMBERT / Jean-Marie HANS (4^{ème} anniversaire) / Alice PIERRAT (Quarantaine) et son époux Laurent / Alice PIERRAT par les voisins.

➤ Le Père Luc s'adresse aux paroissiens :

- **Le 16 mars : Consignes pour le fonctionnement de la Paroisse.**

La lutte contre la propagation du Covid-19 implique des mesures très restrictives pour la sauvegarde de la santé de tous et de la vie des plus fragiles.

La Conférence des évêques de France a édicté des mesures applicables dès maintenant dans notre diocèse:

- ni messes, ni baptêmes, ni mariages ne pourront être célébrés publiquement. Je prendrai contact avec les familles qui prévoient un baptême ou un mariage afin de trouver une solution à chaque situation.
- les obsèques ne pourront plus être célébrées dans les églises, uniquement au cimetière dans la plus stricte intimité. Une célébration en mémoire du défunt sera proposée aux familles.

Par ailleurs, les mesures concernant les locaux publics s'appliquent à nos lieux d'accueils paroissiaux qui doivent rester fermés au public. Ils restent bien évidemment ouverts à ceux qui y travaillent. Les permanences n'accueilleront donc plus de public jusqu'à nouvel ordre. Je vous invite à déposer vos demandes de messe soit par téléphone, soit par courrier postal ou électronique. Elles seront traitées par les personnes du secrétariat. Merci de respecter strictement cette consigne.

Les réunions de travail entre adultes, en petits groupes, sont réduites au strict nécessaire, avec toutes les précautions d'usage. Les rencontres de carême sont supprimées.

Il est fort probable que cette situation de confinement dure jusqu'à Pâques et même au-delà. Il nous faut envisager de célébrer les Rameaux et les jours saints d'une manière non habituelle. Avec les équipes d'animation paroissiales, nous travaillons afin de vous permettre de célébrer au mieux le mystère de notre foi. En attendant que la messe soit de nouveau célébrée dans nos paroisses, je vous invite soit à vivre la messe et les temps de prière sur la chaîne KTO, soit sur Radio Espérance que l'on peut capter par internet: radioesperance.fr.

Le Seigneur permet que l'actualité nous astreigne à un carême inattendu. Qu'il soit pour nous l'occasion, d'une communion plus grande avec tous les chrétiens qui sont privés d'eucharistie, d'une solidarité plus profonde avec tous les malades, particulièrement ceux qui sont touchés par le virus Covid-19, et d'une véritable conversion à l'Evangile.

Profitons du temps que cette épidémie libère dans nos agendas pour nous tourner davantage vers le Seigneur et le supplier de libérer notre humanité de ce mal qui la tourmente. Que le Seigneur vous bénisse et vous protège, qu'il vous montre son amour et vous garde dans sa paix, P. Luc

- **Lettre aux paroissiens du 19 mars** (reçue dimanche 22 mars)

Cette lettre fait l'objet d'un tirage à part mis sous le porche de l'église avec la feuille d'annonce.

➤ La vie paroissiale

- **Poursuivre les démarches de carême** : Le Père Luc donne quelques pistes dans sa lettre aux paroissiens du 19 mars. : Le site qu'il a réactivé : www.ndaccueil.info. Voir également quelques autres sites : « Vivre sa foi à domicile » - sur le site du diocèse www.catholique88.fr - Carême dans la ville www.careme.retraitedanslaville.org - Prier chaque jour l'évangile de dimanche prochain www.versdimanche.com - Chacun pouvant poursuivre la démarche à la maison, à l'aide du livret « Saveurs d'Evangile ». Quelques livrets sont encore disponibles sur la table de presse à l'église.
- **Le panier de partage** au fond de l'église. Vos passages à l'église peuvent se faire à l'occasion de vos « courses alimentation » qui restent autorisées.
- **Collecte Nationale du CCFD-Terre Solidaire le dimanche 29 mars** : don possible sur www.ccfid-terresolidaire.org ou avec enveloppes « don » disponibles sur la table de presse à l'église.4
- **Les permanences à la Maison Paroissiale** sont supprimées, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (03 29 25 40 46) ou dans la boîte aux lettres. Vos demandes seront traitées régulièrement. Vous pouvez aussi téléphoner au 07 82 55 21 54



ANNONCIATION À MARIE Le 25 mars à 19h30

L'Église fêtera l'Annonciation à Marie, le 25 mars. En France, à 19 h 30, les cloches des églises sonneront durant 10 minutes. Chacun est invité, à ce moment-là, à déposer une bougie sur sa fenêtre pour manifester sa communion de pensée et de prière avec les défunts, les malades et leurs proches, avec les soignants et tous ceux qui rendent possible la vie de notre pays.

-
- **Célébration des Rameaux et Pâques (extrait de la lettre aux paroissiens du 19 mars)**
« Il est probable que nous ne pourrions célébrer ensemble ni les Rameaux ni le Triduum pascal. Les services du Vatican sont en train de donner des directives pour que la fête de Pâques puisse tout de même être vécue. Je vous tiendrai au courant de l'évolution de la situation. **Pour favoriser la communication, j'ai réactivé un site internet que j'animais il y a quelques années (www.ndaccueil.info). Vous y trouverez les dernières informations concernant nos paroisses, ainsi que les homélies du dimanche, des commentaires d'évangile, des prières (dont une à Saint Roch que l'on invoque en temps d'épidémie), des méditations et des émissions religieuses. »**

Cette feuille d'annonces est disponible en téléchargement sur le site Internet de la Paroisse